

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du mercredi 5 novembre 2025

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2025			
n°Décision	Date de retour Préfecture	Service	ANNÉE 2025
25-11221	16/09/2025	TECHNIQUES	Avenant n°2 au contrat n°C202349 de mission OPC relatif à la construction d'un gymnase à Villeparisis. Cet avenant a pour objet l'allongement de la mission OPC suite aux différents retards de chantier. Les phases "projet et exécution" sont donc prolongées jusqu'à l'achèvement des travaux, prévu fin octobre 2025. l'incidence financière de ces missions du contrat représente une augmentation de 4 694 € TTC Nouveau montant du marché 38 966,40 € TTC
25-11224	16/09/2025	ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE	Le marché n° M2025.16 est attribué à la société "COLAS" sise 78700 Conflans-Sainte-Honorine. Le marché a pour objet les travaux de "Désamiantage et de démolition des tribunes du stade De-laune à Villeparisis". Le démarrage des prestations se fera à réception d'un ordre de service, pour une durée totale de quatre (04) mois. le marché est conclu pour un montant de 64 483,26 TTC.
25-11225	16/09/2025	CABINET DU MAIRE	Augmentation du montant maximum de l'avance pouvant être consentie au régisseur à 2500 €. Conformément à l'article 4 de la décision relative au remboursement des frais engagés par les élus dans le cadre de leurs missions, les dépenses remboursables incluent : les frais de stationnement, les transports en taxi, les frais d'hébergement et de restauration, ainsi que les déplacements par voie routière, aérienne ou ferroviaire. Cela comprend également les frais kilométriques, les

			péages, l'acquisition d'une carte ChargeMap, le paiement des recharges pour les véhicules électriques, les petites dépenses nécessitant des espèces (comme les stations de lavage automatique), les inscriptions à des manifestations, réunions et colloques, l'achat de vignettes Crit'Air, les denrées alimentaires et les frais de réception. Les dépenses mentionnées à l'article 4 peuvent être réglées par les moyens suivants : espèces, chèques, cartes bancaires et virements.
25-11230	19/09/2025	ACTION CULTURELLE	Le contrat n°C25107 est attribué à l'association "À TOUT HASARD ASSOCIÉS" - GROUP ZUR sise 49124 Saint Barthélemy d'Anjou. Le spectacle "VENTO" aura lieu le samedi 20 septembre 2025 à 20h30, au parc Honoré de Balzac. Le contrat est conclu pour un montant de 13 145,93 € TTC.
25-11234	23/09/2025	USMV FOOTBALL	La commune de Villeparisis, confie à l'USMV FOOTBALL, la prise en charge des enfants scolarisés et inscrits aux Centres de Loisirs élémentaires, par ailleurs licenciés à l'USMV FOOTBALL, afin de leur permettre d'aller pratiquer leur activité sportive les mercredis dans la commune de Villeparisis. La convention prendra effet à partir du mercredi 24 septembre 2025, jusqu'au mercredi 01 juillet 2026 inclus. Plusieurs rotations sont prévues en fonction des âges : • de 10h00 à 11h30 : groupe des 6/7 ans • de 13h30 à 16h00 : groupe des 8/9 ans • À 16h30 : groupe des 10/11 ans (les parents viendront chercher leurs enfants au stade des petits marais). L'USMV FOOTBALL s'engage à informer les parents en cas d'indisponibilité à assurer le service.
25-11235	24/09/2025	ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE	Le marché n° M2025.18 est attribué à la société "ELASTISOL" sise 91380 Chilly Mazarin. Le marché a pour objet les travaux " d'aménagement d'une aire de jeux dans le quartier " Le Paris". Le démarrage des prestations se fera à réception d'un ordre de service, pour une durée totale de trois (03) mois. Le marché est conclu pour un montant de 106 428 € TTC.
25-11236	24/09/2025	FINANCES	M57 - Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédits de la section d'investissement pour l'opération 58 - décision fongibilité n°05. Est autorisé le virement de crédits en section d'investissement - opération 58 du chapitre "23" vers le chapitre "20" d'un montant de 15 000 €.

25-11243	25/09/2025	SECRETARIAT GENERAL	Le contrat de prestation de service est attribué à la société "CINÉMA EXPÉRIENCE" SISE 75171 Paris cedex 19. La projection du film "ZOOTOPIE 2" sera diffusée le 7 décembre 2025 de 14h à 16h pour le Noël des enfants du personnel communal au Centre Culturel Jacques Prévert. Le contrat est conclu pour un montant de 2 637,50 € TTC.
25-11244	26/09/2025	POLICE MUNICIPALE	Demande de subvention à hauteur de 50 % au titre du soutien à l'équipement des forces de sécurité pour l'année 2026 pour l'acquisition d'un véhicule administratif, portant sérigraphie "ASVP" à la Direction de la Police Municipale pour l'ensemble des agents de surveillance de la voie publique dont le montant total est estimé à 16 636 € HT. Organisme : Département de Seine et Marne, Taux de participation : 50 %, Montant de la subvention : 8 318 € H.T Organisme : Ville de Villeparisis, Taux de participation : 50 %, Montant de la subvention : 8 318 € H.T Total financement : 100 % 416 636 € H.T
25-11254	29/09/2025	SECRETARIAT GENERAL	Le contrat n°C25126 est attribué à la société "PROSCENE" sise 60350 Attichy. La prestation de service portant sur l'animation de Noël des enfants du personnel communal, (mas-cottes, maquilleuses, sculpteur de ballons, mar-rons chauds avec matériel et animateur, présentoir et accessoires) à destination d'un public familial. les animations se dérouleront le dimanche 7 décembre 2025, de 14h à 18h. le contrat est conclu pour un montant de 4 203 € TTC.
25-11263	01/10/2025	ÉVÈNEMENTIEL	Le contrat n°C25128 est attribué au prestataire "K'DANCE ANIMATION", sise 77500 Chelles. La prestation se déroulera lors du Villepa'Gourmand, les samedi 4 au dimanche 5 octobre 2025 au Centre Culturel Jacques Prévert. Le contrat est conclu pour un montant de 3 479,25 € TTC.
25-11289	03/10/2025	FINANCES	La commune de Villeparisis souhaite adopter une approche de développement économique local, où la gastronomie et l'amélioration de l'alimentation se rejoignent lors d'un weekend festif et de qualité. Le festival Villepa'Gourmand se déroulera les 4 et 5 octobre 2025 au Centre Culturel Jacques Prévert de la Ville. La présente convention a pour but de : • Définir les modalités du soutien désintéressé que le Mécène apportera à la Ville pour la réalisation de ce projet ; • Préciser et clarifier les engagements de chaque partie.

			Le Mécène s'engage à soutenir le projet mentionné en Préambule en versant la somme de trois cents euros hors taxe (300 € HT) à la Ville. Le versement sera effectué par virement bancaire selon les modalités suivantes : le Mécène versera à la Ville le montant convenu dès réception de la convention de mécénat signée par les deux parties. Ce règlement sera effectué sur un compte bancaire ouvert au nom de la Ville.
25-11291	06/10/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°C25127 est attribué à la société "SACPA" sise 47700 Casteljalous. La prestation a pour objet "la capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, le transport des animaux vers le lieu de dépôt légal, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale". La prestation se déroulera du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026. Le contrat est conclu pour un montant de 30 027,10 € TTC.
25-11308	08/10/2025	TECHNIQUES	Objet du marché public : Travaux de construction d'un gymnase sur le site sportif Aubertin à Villeparisis Avenant n°2 au marché travaux - lot n°2 - Travaux charpente métallique / société GIBEAUX sas sise 51300 Vavray le Grand Le présent avenant a pour objet la prise en compte des travaux modificatifs suivants : - Flocage des poteaux et arbalétriers Cet avenant a une incidence financière d'un montant de 6 024 € TTC. Montant initial du contrat : 233 880,00 € TTC
25-11319	10/10/2025	DIRECTION ACTON CULTURELLE	Le contrat n°C25130 est attribué à l'association "SHAM SPECTACLES" sise 93350 Le Bourget. Le contrat a pour objet "la production de spectacles dans l'espace public et l'animation d'ateliers à la sortie des écoles et sur le temps de l'étude entre juin et septembre 2025". Le contrat est conclu pour un montant de 7 520 € TTC.
25-11321	10/10/2025	MÉDIATHÈQUE	Le contrat n°C25132 est attribué à l'entreprise "LES MAGIES DE CIRCE" sise 41000 Blois. La prestation d'animation d'une conférence "Loïe Fuller" à destination du public adulte aura lieu le samedi 11 octobre 2025 de 15h à 16h. Le contrat est conclu pour un montant de 375 € TTC.
25-11326	11/10/2025	SECRETARIAT GENERAL (DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE)	Convention d'occupation du sol et d'approvisionnement en électricité pour le foodtruck de Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah. La ville de Villeparisis propose à Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah un emplacement sur la place

			François Mitterrand, avec l'autorisation de se raccorder à une borne électrique à proximité. Cette initiative vise à satisfaire les besoins des consommateurs locaux, conformément à la liberté du commerce. Planning d'occupation : Semaine 42 : du 16 au 18 octobre 2025 de 11h à 14h et de 18h à 21h Semaine 43 : du 20 au 25 octobre 2025 de 11h à 14h et de 18h à 21h Semaine 44 : du 27 au 31 octobre 2025 de 11h à 14h et de 18h à 21h Le tarif de stationnement est de 18,15 euros par jour, soit un total de 254,10 euros pour 14 jours. L'électricité sera facturée au tarif en vigueur d'Engie à la commune de Villeparisis, soit 0,45 euros le kilowattheure . Monsieur DEEPATHASAN Thangarajah souhaite un raccordement continu. Pour la période du 16 au 31 octobre 2025, le coût de l'électricité sera de 171,45 euros pour 16 jours.
25-11334	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé à l'association "PUMA CLUB", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11346	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende à l'association "VILL'PAS RANDO", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11349	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc, du "STADE DES PETITS MARAIS" situé Chemin des Petits Marais à l'association "SPORT JEUNES VACANCES", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11350	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende à l'association "DHUYS RANDO", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).

25-11351	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé au 1 rue de la Division, de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende, à l'association "GVL", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11352	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN", situé au 67 rue de Ruzé, 77270 VILLEPARISIS, ainsi que de l'école Célestin Freinet, située allée de Maulny, 77270 VILLEPARISIS, au profit de l'association "EVERSTRONG'HER", également établie à 77270 Villeparisis. Cette convention est consentie pour une période d'un an, allant (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11353	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN", situé au 67 rue de Ruzé, 77270 VILLEPARISIS, du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc, du "STADE DES PETITS MARAIS" situé Chemin des Petits Marais, de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende, de "DREAMFIT" situé 16 rue Jean Monet, des écoles "SEVERINE et ANATOLE FRANCE" situées 1 avenue Anatole France, "JOLIOT CURIE" située 2 ruelle de la Place, sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11354	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN", situé au 67 rue de Ruzé, 77270 VILLEPARISIS, du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc, du "STADE DES PETITS MARAIS" situé Chemin des Petits Marais, de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende, de "DREAMFIT" situé 16 rue Jean Monet, des écoles "SÉVERINE et ANATOLE FRANCE" situées 1 avenue Anatole France, "JOLIOT CURIE" située 2 ruelle de la Place, sise 77270 Villeparisis à l'association "GOJU RYU" sise Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11355	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition du "GYMNASE AUBERTIN", situé au 67 rue de Ruzé, 77270 Villeparisis au commissariat de Police Nationale de Villeparisis, situé 79/81 avenue du Général de Gaulle 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026). Les mardis de 16h à 18h.

25-11356	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé à l'association "SQUARE BOXING", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11361	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé à l'association "TAIN CHI CHUAN", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11365	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux "GYMNASE AUBERTIN" situé 67 rue de Ruzé, "GYMNASE DES PETITS MARAIS" situé Chemin des Petits Marais et "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé rue de la Division Leclerc à "USMV BASKETBALL", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11366	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux le "BOULODROME" situé 60 rue Jean Jaurès à "USMV PETANQUE", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11367	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "DREAMFIT" situé 16 rue Jean Monet à "USMV MUSCULATION", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11368	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "DREAMFIT" situé 16 avenue Jean Monet à "USMV TAEKWONDO", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11369	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende à "USMV TENNIS", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).

25-11370	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux "GYMNASE AUBERTIN" situé 67 rue de Ruzé et "GYMNASE DES PETITS MARAIS" situé Chemin des Petits Marais à "USMV BADMINTON" sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11371	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende, à "USMV COUNTRY" sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11372	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc, du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé, du "STADE DES PETITS MARAIS" situé Chemin des Petits Marais, de "STADE DELAUNE" situé avenue Henri VI, à "USMV FOOTBALL", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11373	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc et de "L'ESPACE ASSOCIATIF DE BOISPARISIS" situé rue Salvador Allende à "USMV GYMNASTIQUE", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11374	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux de deux terrains situés rue de l'Industrie à "USMV CANIN" sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11375	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc sise 77270 Villeparisis à l'association "TREMBLAY HANDBALL", sise 93290 Tremblay en France. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11376	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE GÉO ANDRÉ" situé 1 rue de la Division Leclerc et du "GYMNASE AUBERTIN" situé au 67 rue de Ruzé à "USMV

			HANDBALL", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11377	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé 67 rue de Ruzé et de la "PISTE DE ROLLER" située Allée Marguerite Duras à "USMV ROLLER", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11378	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé 67 rue de Ruzé, de "PAS DE TIR" situé 60 rue Jean Jaurès et de "L'ÉCOLE JOLIOT CURIE" situé 2 ruelle de la Place à "USMV TIR À L'ARC", sise 77270 Villeparisis. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11383	14/10/2025	SPORTS	Convention de mise à disposition d'un terrain/local communal à titre gracieux du "GYMNASE AUBERTIN" situé 67 rue de Ruzé et de la "PISTE DE ROLLER" située Allée Marguerite Duras à "USMV ROLLER", sise 77270 VILLEPARISIS. La convention est consentie pour une durée d'une année (du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026).
25-11384	14/10/2025	SPORTS	Convention E.P.S pour la mise à disposition d'intervenants extérieurs professionnels agréés par une structure partenaire, dans les écoles Barbara, Joliot Curie, Ernest Renan, Séverine, Anatole France, Normandie Niémen, Célestin Freinet et Charlemagne. La convention est consentie pour une durée d'un an (du 15 septembre 2025 au 31 mai 2026).
25-11393	16/10/2025	FINANCES	Le montant des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité (RODP) est calculé à partir du seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier 2025. Au titre de l'année 2025, la redevance RODP due par ENEDIS est fixée à : $15\,951,00\text{€} = ((0,534 * 26\,906) - 4\,253) * 1,5770$. Au titre de l'année 2025, la redevance RODPP due par ENEDIS est fixée à : 3190 € = 15 951,00/5
25-11396	16/10/2025	FINANCES	Le montant des redevances pour occupation du domaine public par les canalisations de gaz (RODP) et les chantiers de gaz provisoires (RODPP) est calculé à partir du seuil de la population totale de la Commune issu du recensement en vigueur au 1er

			janvier 2025. Au titre de l'année 2025, la redevance RODP due par GRDF est fixée à : $3015 \text{ €} = ((0,035 * 57\,816) - 4\,253) 100) * 1,42.$ Au titre de l'année 2025, la redevance RODPP due par GRDF est fixée à : $157 \text{ €} = (0.70 * 182) * 1.23$
25-11397	16/10/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°C25131 est attribué à la société "CID MAINTENANCE" sise 77270 Mitry-Mory. Ce contrat concerne la "maintenance des portes coupe-feu du Centre Culturel et du PIR". Le contrat est conclu pour un montant total de 3 102 € TTC
25-11398	16/10/2025	TECHNIQUES	Le contrat n°M202524 est attribué à la société "SO-TOTEC CONSTRUCTION" sise 78182 Saint-Quentin-en Yvelines cedex. Ce contrat concerne la mission de contrôle technique pour la construction d'un boulodrome au Parc Balzac. Le contrat est conclu pour un montant de 2 160 € TTC.
25-11405	17/10/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25075 est attribué à la production "THÉÂTRE DE L'ARGUMENT" sise 94150 Rungis. Les représentations du spectacle R.O.B.I.N auront lieu les mardi 17 et mercredi 18 février 2026. le contrat est conclu pour un montant de 8 862 € TTC.
25-11406	17/10/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n° C25072 est attribué à l'association "CIRQUE ÉVOLUTION", sise 95470 Fosses. Cette convention de partenariat a pour but d'accueillir le spectacle "MOYA". La représentation est prévue le dimanche 8 février 2026. Le contrat est conclu pour un montant de 14 868.75 € TTC.
25-11407	17/10/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25052 est attribué aux "COMPAGNIE DU FARO" sise 75018 Paris et "COMPAGNIE STUPEFFY" sise 93100 Montreuil . Cette convention vise à établir un partenariat entre la "COMPAGNIE FARO", la "COMPAGNIE STUPEFFY" et le Centre Culturel Jacques Prévert. Elle définit le cadre dans lequel seront menées les actions communes, destinées aux élèves du collège Jacques Monod, de l'IME de la Gabrielle, ainsi qu'à deux classes du lycée Balzac de Mitry-Mory. Les prestations sont prévues pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2024-2025, ainsi que pour le premier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026. Ce contrat a été conclu pour un montant total de 17 600 € TTC.

25-11408	17/10/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25067 est attribué à l'association "CIRQUE ÉVOLUTION" sise 95470 Fosses. Cette convention de partenariat a pour objectif d'accueillir le spectacle intitulé "TENDRE" qui se déroulera les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 janvier 2026 au Centre Culturel. Le contrat est conclu pour un montant de 11 830,24 € TTC.
25-11410	17/10/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25062 est attribué à la compagnie "SUCCURSALE 101" sise 51100 Reims. Le spectacle intitulé "OCÉAN" aura lieu les lundi 1er et mardi 2 décembre 2025. Le contrat est conclu pour un montant de 6 636.46 € TTC
25-11413	17/10/2025	FINANCES	La décision est prise pour modifier le montant maximum de l'encaisse de la régie recettes des produits péri et extra-scolaire. Réinstaurer le fonds de caisse de 100 €. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 200 000 €.
25-11415	20/10/2025	DIRECTION ACTON CULTURELLE	Le contrat n°C25133 est attribué à l'association "ATELIERS DÉCOUVERTE D'ANIMATION DE MARIONNETTES" sise 95380 Puiseux-en-France. Les ateliers se dérouleront dans plusieurs écoles élémentaires de Villeparisis selon le planning suivant : vendredi 14 novembre - mardi 18 novembre - jeudi 20 novembre 2025. Le contrat est conclu pour un montant de 2 000 € TTC.
25-11421	22/10/2025	CENTRE CULTUREL	Le contrat n°C25059 est attribué à la production "MARIZIBILL" sise 94120 Fontenay-sous-Bois. Les prestations se dérouleront les mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 novembre 2025. Le contrat est conclu pour un montant de 9 411,97 € TTC.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du tableau des décisions.

Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Monsieur Rachid BENYAHIA est désigné comme secrétaire de séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2025

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 30 septembre 2025 est approuvé après le vote suivant :

ADOPTÉ après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

32 pour dont 8 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-72/09-01

Motion contre la suppression de l'aide régionale aux MDPH

Émetteur : Cabinet du maire

Rapporteur : Stéphanie RUSSO

Villeparisis, l'avenir pour ambition ne participe pas au vote : (Mr Hervé Touguet, Mme Emma Abreu, Mr Hassan Fere, Mme Sylvie Mundviller, Mme Aurélie Tastayre, Mme Danièle Kaméni)

Adopté après le vote suivant :

27 votants dont 6 pouvoirs

27 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire et Mr Claude Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-73/09-02

Approbation et autorisation de signature de la convention type de prestations de services entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et ses communes membres pour la gestion des dépôts sauvages

Émetteur : Direction générale des services

Rapporteur : Stéphane PAVILLON

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2025-74/09-03

Débat d'orientations budgétaires portant sur le budget de la ville de Villeparisis et le budget annexe du Centre Culturel Jacques Prévert– Exercice 2026

Émetteur : DGA Pôle ressources

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

PREND ACTE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2025-75/09-04

Garantie d'emprunt au profit de la SA 3 F Seine et Marne pour la construction de 46 logements locatifs sociaux PLUS-PLAI-PLS – 4-6 avenue Mistral et 98 avenue du Général de Gaulle

Émetteur : DGS – Direction de l'habitat, du logement et de l'insalubrité

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire)

6 abstentions dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 contre (Monsieur Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2025-76/09-05

Annule et remplace la délibération n°2025-40/05-12 du 27 mai 2025. Désaffectation, déclassement des parcelles AO n°974 & AO n°977, rétrocession de la parcelle AO n°974 et vente de la parcelle AO n°977 – sises allée Matisse à Mr RAMJAUNY et Mme KAUDEER

Émetteur : DGS – Direction de l'urbanisme

Rapporteur : Laurence GROSSI

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2025-77/09-06

Annule et remplace la délibération n°2025-41/05-13 du 27 mai 2025. Désaffectation, déclassement des parcelles AO n°975 & AO n°976, rétrocession de la parcelle AO n°975 et vente de la parcelle AO n°976- sises allée matisse à Mr TRIGO MATEUS et Mme DA SILVA

Émetteur : DGS – Direction de l'urbanisme

Rapporteur : Laurence GROSSI

Adopté à l'unanimité

Affichée à la mairie et mis en ligne sur le site de la ville le 7 novembre 2025

